



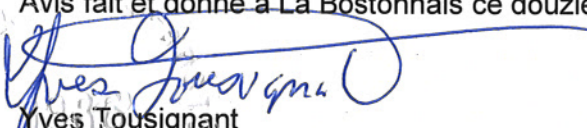
AVIS PUBLIC

ÉLECTION PARTIELLE DU 28 FÉVRIER 2021 POSTES DE MAIRE ET CONSEILLERS (4) À COMBLER POUR LA MUNICIPALITÉ DE LA BOSTONNAIS

AVIS PUBLIC est donné aux électeurs de la municipalité de La Bostonnais par Yves Tousignant, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim que :

1. Les postes (5) vacants de maire et de conseillers pour les sièges numéros 2, 4, 5 et 6 sont ouverts aux candidatures.
2. Toute déclaration de candidature à ces postes (5) vacants devra être produite au bureau du président d'élection aux jours et aux heures suivants selon l'horaire de l'hôtel de ville de La Bostonnais, du 15 au 29 janvier 2021 du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30. **À noter**, le vendredi 29 janvier 2021, le bureau sera ouvert exceptionnellement de 9 h à 16 h 30 de façon continue. **Les portes de l'hôtel de ville sont fermées dues aux recommandations concernant la Covid-19, vous devez prendre rendez-vous en appelant au 819 523-5830.**
3. À la clôture des mises en candidature, si plus d'un(e) candidat(e) pose sa candidature à un même poste, alors un scrutin sera tenu le dimanche 28 février 2021, de 10 h à 20 h et un vote par anticipation sera tenu le dimanche 21 février 2021, de 12 h à 20 h.
4. J'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection, Mme Louise Drolet, secrétaire-trésorière adjointe.
5. Vous pouvez me joindre à l'hôtel de ville de La Bostonnais, 15, rue de l'Église, La Bostonnais, G9X 0A7. Par téléphone au 819 523-5830 ou par courriel : dg.munlabostonnais@tlb.sympatico.ca.

Avis fait et donné à La Bostonnais ce douzième jour du mois de janvier 2021.


Yves Tousignant
Président d'élection

Note : La tenue de cette élection partielle a été ordonnée par le sous-ministre des Affaires municipales, M. Frédéric Guay, en date du 8 janvier 2021.

Lors de votre rendez-vous le port du masque est obligatoire, ainsi que le respect de toutes les mesures sanitaires concernant la COVID-19.